

Nivernais central - Pays charitois

■ GUÉRIGNY

Concert de jazz aux Forges Royales



GRATUIT. L'Atelier jazz se produira dimanche, à 17 h, au Théâtre des Forges Royales.

L'Atelier jazz, composé d'une douzaine de musiciens amateurs, se produira dimanche 7 mai, à 17 h, aux Forges Royales.

Né en 2004 au sein de l'École de musique et de danse de La Charité-sur-Loire avant de prendre son indépendance en 2017, cet ensemble est installé à Guérisny depuis l'ouverture de la salle Jean-Philippe-Rameau, en juillet 2021. Invitant toute personne intéressée à se joindre à eux, ses membres ont pour objectif de

promouvoir le jazz, avec la volonté affichée de respecter les différents styles.

Un peu à la manière d'un big band, l'Atelier jazz se produit régulièrement sur les scènes nivernaises et s'apprête à le faire à nouveau sur celle du Théâtre des Forges Royales. Au programme, des grands noms tels que Duke Ellington, Sonny Rollins, Herbie Hancock ou encore Keith Jarrett...

➔ **Pratique.** Entrée gratuite.

■ SAINT-SAULGE

La montée de la vache, c'est dimanche

Le Comité d'organisation des animations festives (Coadaf) invite, dimanche 7 mai, à assister à la traditionnelle montée de la vache, avec des animations toute la journée.

Au programme, vide-greniers à partir de 6 h (emplacements gratuits, avec une limite de 5 m par exposant), manège pour enfants, concert de Cyrille Lecoq et restauration sur place (plateau-repas : 12 € adulte, 6 € enfant).

À 17 h, place à la montée de la vache qui va rejoindre ses quartiers d'été. ■

➔ **Pratique.** Réservations : Office



TRADITION. La vache va reprendre ses quartiers d'été. PHOTO D'ARCHIVES FRED LONJON

de tourisme au 03.86.58.25.74 ou au 06.42.04.64.52 ou par mail (augard.patrice@orange.fr).

■ À NOTER

LA CHAPELLE-MONTLINARD. Fermeture de la mairie. La mairie sera fermée de lundi 8 à vendredi 12 mai. ■

PRÉMERY. Thé dansant. L'Espace Apogée, 36, rue de la Gare, propose un thé dansant avec Guillaume Genty, dimanche 7 mai, de 14 h 30 à 19 h 30 (12 € par personne). Contact : 06.13.80.71.09. ■

SAINT-SAULGE. Inauguration de l'espace Laurent. La place de l'Hôtel-de-Ville accueillera l'inauguration de l'espace Laurent, demain, à 11 h, en présence de Blandine Georjon, secrétaire générale de préfecture. ■

URZY. Reconstitution historique du 8 mai : précision. Le concert celtique du groupe Shamrocks (gratuit) aura lieu dimanche 7 mai, à 21 h. ■

VARENNES-LÈS-NARCY. Cérémonie du 8 mai. 9 h 45, rassemblement dans le bourg ; 10 h, cérémonie au monument aux Morts. ■

Deux équipes partent en finale nationale

Décidément, c'est une saison à marquer d'une pierre blanche pour le club du président Pascal Boirot ! En effet, suite au championnat régional de Team Gym qui s'est tenu récemment à Cosne-sur-Loire, deux équipes de l'Asgu se sont distinguées, avec la récompense suprême de participer au prochain championnat de France Festigym.

En Fédéral B 10-15 ans (notre photo), les protégés de Sophie Leroy sont montés sur la deuxième marche du podium, alors que l'équipe de Fédéral A Féminines (*) s'est classée sixième. Une nouvelle fois, l'Asgu gym sera présente sur une finale nationale : cette fois, direction Poitiers (Haute-Vienne), le dernier week-end de mai.



FÉDÉRAL B 10-15 ANS TEAM GYM. Manon Provost, Elena Garcia, Mathilde Quintane, Mathilde Berger, Azaée Le Glas et Enzo Moureaux (de gauche à droite), avec leur entraîneure, Sophie Leroy.

Quoique très heureux devant ces succès à répétition, les dirigeants vont néanmoins avoir à en gérer les conséquences. En

effet, ces déplacements (souvent lointains) sollicitent beaucoup les finances du club, et des partenaires sont activement recher-

chés. ■

(*) Composée de Paloma Amado, Léa Laruelle, Prune Gourdin, Sara Carrillo, Emie Rolin, Héloïse Bialou, Marlène Mazière et Julie Pouvelle.

■ LA CHARITÉ-SUR-LOIRE

De Capi à Bella, une histoire de poupées

Le Petit Musée Jouets, trésors du patrimoine rouvre ses portes pour une nouvelle saison.

Ceux qui connaissent déjà les lieux et Giacomina Visconti ne seront pas étonnés de pouvoir y apprécier une exposition thématique autour de deux marques emblématiques de jouets. Avec *De Capi à Bella, 60 ans d'industrie de la poupée à Perpignan*, c'est tout un monde que l'on peut découvrir, assorti d'une singulière histoire.

Saga familiale

Car, si la poupée est sans doute l'un des plus anciens jouets imaginés par l'homme, c'est autour d'une saga familiale que se présente cette exposition.



MUSÉE. Au 15, rue de la Verrerie, c'est aussi la maison des poupées.

tion. Le Catalan Joseph Pi crée son entreprise en 1924, à Perpignan.

L'industrie du jouet est prospère : de la fabrication

d'objets religieux à celle des poupées, pourquoi pas ? Le succès est rapide. Capi est née.

Son fils Salvi Pi le rejoint

rapidement et épouse la talentueuse habilleuse de l'industrie paternelle. Et pourtant, l'entente s'avère difficile entre le père et le fils : conflit de générations ? La séparation est rapide.

En 1946, cela se complique lorsque Salvi et son épouse Lucie montent leur propre affaire qui prendra le nom de Bella. La concurrence sera rude entre le père et le fils et durera des années.

Capi verra sa fin dans les années 60 et Bella dans les années 80. ■

➔ **Pratique.** Le Petit Musée Jouets, trésors du patrimoine, 15, rue de la Verrerie, est ouvert les jeudi, vendredi et samedi, de 15 h à 19 h, ou sur rendez-vous au 06.63.91.95.79. <https://www.petitmuseedujouet.com>

■ CHÂTEAUNEUF-VAL-DE-BARGIS

Comptes et budgets au conseil municipal

Le conseil municipal a procédé à la présentation des différents comptes et aux votes.

Le compte administratif 2022 et le compte de gestion 2022 ont été approuvés à l'unanimité. Le conseil approuve également le résultat 2022 et son affectation.

Budget primitif 2023. Il s'équilibre en fonctionnement à 959.436 € et à 685.436 € en investissement.

Taux d'imposition 2023. Le conseil, sur proposition du maire, décide de ne pas augmenter les deux taxes directes locales : foncier bâti, 32,61 % ; foncier non bâti, 38,70 %.

Subventions 2023. CCAS,



AIRE DE JEUX. Elle sera créée sur cet emplacement.

accord pour 8.000 €.

Enfance. Le maire Patrick Rapeau indique qu'une nouvelle association, Par'enfants, vient de se créer avec comme but l'installation d'une aire de

jeux pour les enfants de la commune sur le terrain communal, derrière le presbytère. Le coût des travaux est plus élevé que la somme reçue par le

budget participatif, et il est demandé une subvention supplémentaire de 5.000 € pour la partie terrassement. Accord du conseil, une convention sera établie.

Projet photovoltaïque. Le nom "Des champs de la forêt" lui est donné.

Redevance d'électricité d'occupation du domaine public. Le conseil adopte les propositions concernant cette redevance d'occupation. ■

➔ **Tennis.** Après une suspension de séance, la parole est donnée à Michèle Charraut, concernant le projet de couverture du terrain de tennis. Le maire fait remarquer que ce projet n'apparaît pas au budget 2023 et qu'une réunion publique sera organisée afin d'exposer tous les projets de la commune en cours.